

Marche à suivre pour l'inscription à la **FORMATION POUR LES REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR** **AU COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ**

Formation : membre d'un comité de santé et de sécurité – secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux, destinée aux représentants de l'employeur.

Lien pour l'inscription : Formation de membre d'un comité de santé et de sécurité – éducation et santé et services sociaux | Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST

1. Cliquer sur le bouton « **S'inscrire à la formation** » :



Formation : membre d'un comité de santé et de sécurité – secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux

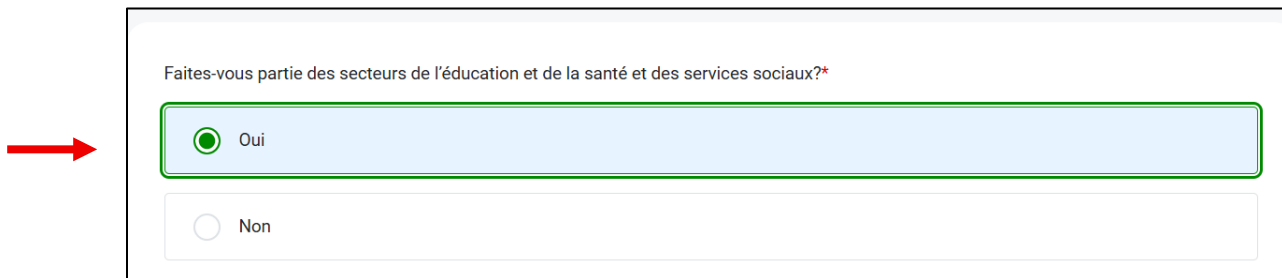
- **Durée** : 7 heures (1 journée ou 2 sessions de 3 h 30)
- **Format** : virtuel

[Ce que vous devez savoir pour votre inscription.](#)

S'inscrire à la formation

2. Vous serez dirigé sur la plateforme d'inscription de la TÉLUQ. Répondre aux questions du formulaire.

3. Cocher « **oui** » à la question : *Faites-vous partie des secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux?*

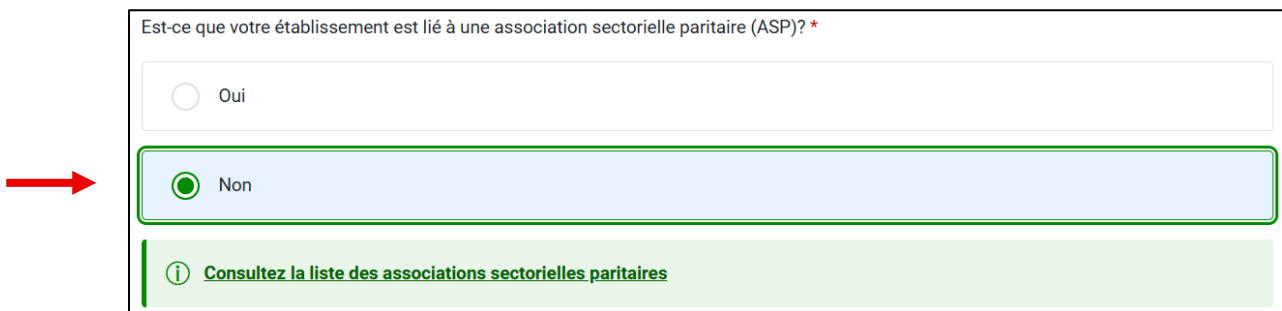


Faites-vous partie des secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux?*

☒ Oui

☐ Non

4. Cocher « **non** » à la question : *Est-ce que votre établissement est lié à une association sectorielle paritaire (ASP)?*



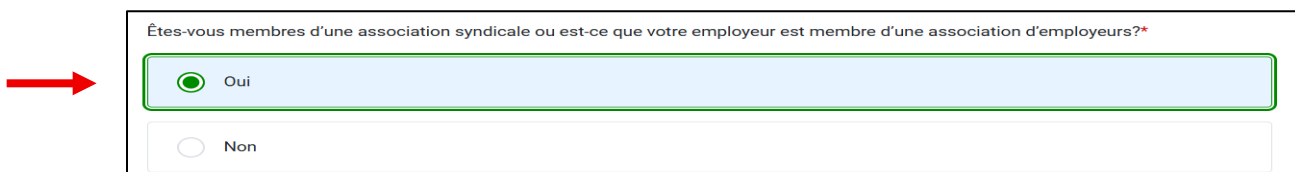
Est-ce que votre établissement est lié à une association sectorielle paritaire (ASP)? *

☐ Oui

☒ Non

[Consultez la liste des associations sectorielles paritaires](#)

5. Cocher « **oui** » à la question : *Êtes-vous membres d'une association syndicale ou est-ce que votre employeur est membre d'une association d'employeurs ?*



Êtes-vous membres d'une association syndicale ou est-ce que votre employeur est membre d'une association d'employeurs?*

☒ Oui

☐ Non

6. Cocher « **Association d'employeurs (représentant employeur)** » à la question : *Quel type d'association ?*

Quel type d'association? *

☐ Association syndicale (représentant travailleur)

☒ Association d'employeurs (représentant employeur)

Sélectionnez votre association d'employeurs *

7. Sélectionner « **Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ)** » :

Association d'employeurs *

-- Sélectionnez votre association d'employeurs --

-- Sélectionnez votre association d'employeurs --

Association de l'enveloppe et des revêtements muraux du Québec (AERMQ)

Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ)

Centre patronal de santé et de sécurité du travail du Québec (CPSST)

Prévibois

Conseil du patronat du Québec (CPQ)

Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

L'association d'employeurs n'est pas dans la liste

8. Vérifier les informations dans le récapitulatif et cliquer sur le carré pour confirmer que les informations sont exactes :

Membres d'un comité de santé et de sécurité – secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux

Le comité de santé et de sécurité est l'un des mécanismes de participation en établissement prévu par la Loi sur la santé et la sécurité du travail et favorise la prise en charge de la santé et de la sécurité par les milieux de travail. Comprenez votre rôle et vos fonctions en tant que membre d'un comité de santé et de sécurité des secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Récapitulatif

Secteur	SE
Niveau	4
Établissement lié à une ASP	Non
Membre d'une association syndicale ou d'employeurs	Oui
Type	Association d'employeurs
Association d'employeurs	Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ)
Organisme formateur	Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ)

☒ Je confirme que les informations ci-dessus sont exactes*

9. Cliquer sur « **S'inscrire à la formation** » :

S'inscrire à la formation Retour

10. Vous serez dirigé vers une autre page. Cliquer sur « **S'inscrire** » :

Membres d'un comité de santé et de sécurité - secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux [CSS-SE]

Code de la formation : CNESST-SST_CSS-SE

En virtuel

Le comité de santé et de sécurité est l'un des mécanismes de participation en établissement prévu par la Loi sur la santé et la sécurité du travail favorise la prise en charge de la santé et de la sécurité par les milieux de travail.

Comprenez votre rôle et vos fonctions en tant que membre d'un comité de santé et de sécurité.

S'inscrire

11. Vérifier les informations et cliquer sur « **Continuer** » :

Membres d'un comité de santé et de sécurité - secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux [CSS-SE]

Code de la formation : CNESST-SST_CSS-SE

En virtuel

1. Coupon

1 2 3 4

Ajouter un coupon

Un coupon permet de modifier automatiquement certaines conditions d'inscription à la formation.

Coupon : CSS-SE-D21-NA

Voici le résumé des choix faits sur la page d'aiguillage.

Organisme formateur : FCSSQ - Fédération des centres de services scolaires du Québec

Public cible : Représentants des employeurs

Si les renseignements présentés reflètent fidèlement votre situation, vous pouvez continuer votre inscription, sinon retournez à [la page d'aiguillage](#) afin que les bons groupes de formation vous soient ensuite proposés.

Coût
0,00 \$

Annuler **Continuer →**

12. Sélectionner la plage de formation désirée, puis cliquer sur « **Continuer** » :

Inscription

Membres d'un comité de santé et de sécurité - secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux [CSS-SE]

Code de la formation : CNESST-SST_CSS-SE

En virtuel

2. Groupe

1 2 3 4

Groupes disponibles

*Choisissez un groupe

← Retour **Continuer →**

13. Valider les informations et cliquer sur « Continuer » :

Groupe(s) disponibles

*Choisissez un groupe
En virtuel - 2026-05-06 13:15, En virtuel - 2026-05-07 13:15 (23 places restantes)

Formation donnée par
FCSSQ - Fédération des centres de services scolaires du Québec

Séance(s)

- En virtuel - 6 mai 2026 de 13:15 à 16:45
 - Formateur(s), formatrice(s) : Langelier Chantal
- En virtuel - 7 mai 2026 de 13:15 à 16:45
 - Formateur(s), formatrice(s) : Langelier Chantal

Date limite pour changer de groupe
3 mai 2026

Date limite pour annuler l'inscription
3 mai 2026

Début de la formation
6 mai 2026

[← Retour](#) [Continuer →](#)

14. Compléter le formulaire d'inscription avec vos informations personnelles :

Formulaire d'inscription

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Merci de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous. Les informations recueillies seront utilisées à des fins statistiques et pour l'émission des attestations officielles.

Informations personnelles

*** 1/11 - Date de naissance.**

aaaa-mm-DD

*** 2/11 - Numéro de téléphone.**

Entrez votre réponse

Veillez saisir 10 chiffres (sans aucun caractère spécial).

*** 3/11 - Préciser s'il s'agit d'un numéro résidentiel, d'un téléphone cellulaire ou d'un numéro professionnel.**

Sélectionnez votre réponse

4/11 - Numéro de poste (si vous avez inscrit un numéro de téléphone professionnel et que vous avez un numéro de poste direct). (optionnel)

Entrez votre réponse

*** 5/11 - Votre rôle dans votre établissement.**

Sélectionnez votre réponse

6/11 - Si vous êtes contraint de vous réinscrire à la formation à la suite de l'annulation de la deuxième séance de votre précédente cohorte, veuillez cocher cette case. (optionnel)

☐ Il s'agit d'une réinscription due à l'annulation de la deuxième séance.

Informations sur l'établissement pour lequel vous travaillez

*** 7/11 - Nom de l'établissement pour lequel vous travaillez.**

*** 8/11 - Adresse de l'établissement.**

Pays
Canada

Code postal

Rechercher

9/11 - Numéro d'entreprise du Québec de l'établissement (NEQ). (optionnel)

Vous trouverez le numéro d'enregistrement du Québec (NEQ) sur le site [Registre des entreprises](#).

Déplacements

Si vous devez vous déplacer pour suivre cette formation (ailleurs qu'au travail ou à votre domicile), veuillez compléter les informations ci-dessous afin d'entamer la procédure de remboursement de vos frais de déplacement.

10/11 - Adresse de votre domicile. (optionnel)

Pays
Canada

Code postal

Rechercher

15. Compléter les **autodéclarations** au bas du formulaire et cliquer sur « **Continuer** » :

Autodéclarations

*** 11/11 - Veuillez confirmer les deux autodéclarations ci-dessous. Elles sont obligatoires pour accéder à la formation.**

☐ Je confirme que j'ai été désigné(e), membre d'un CSS au sein de mon établissement par mon employeur, mon association syndicale ou mes pairs.

☐ Je confirme avoir été dispensé du travail par mon employeur pour suivre la formation.

À noter : L'Université TÉLUQ contribue au projet à titre de partenaire technologique et logistique dans la diffusion des formations préparées et offertes par les formateurs accrédités de la CNESST.

← Retour

Continuer →

16. Valider le consentement des modalités de la formation et cliquer sur « **Confirmer** » :

Communications

Cette page centralise les paramètres liés à la langue de formation, aux données personnelles et aux consentements requis.

* Langue de la formation

Langue
Français

Consentements

Afin de respecter la Loi 25, vous devrez consentir à un ou plusieurs éléments liés à la protection de vos renseignements personnels.

Formation CNESST - Membres d'un comité de santé et de sécurité - secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux

Je consens à ce que l'Université TÉLUQ transmette les renseignements de ce formulaire à la CNESST et à l'organisme formateur, ainsi que mon nom, prénom et adresse courriel, aux fins d'émission d'une attestation, à la CNESST. À noter : Ces données ne seront accessibles qu'aux personnes autorisées de l'Université TÉLUQ, de la CNESST et de l'organisme formateur. Les données seront conservées aussi longtemps que nécessaire à la gestion de l'activité de formation et par la suite, détruites à l'Université TÉLUQ et chez l'organisme formateur, mais conservées de façon permanente à la CNESST.

Voir moins

Renseignements personnels transmis

- Nom
- Prénom
- Courriel
- Date de naissance (CNESST et Université TÉLUQ seulement)
- Numéro de téléphone
- Rôle dans votre établissement
- Nom et l'adresse de l'établissement pour lequel vous travaillez
- Le NEQ de l'employeur/établissement (si disponible)
- Adresse postale du domicile (si requis)

Entités à qui ils sont transmis

- CNESST
- Organisme formateur
- Centre de formation continue de l'Université TÉLUQ

En cas de refus

À défaut de votre consentement, aucune attestation ne pourra vous être émise.

☒ * Je consens à ces modalités.

[< Retour](#) [Confirmer](#)

17. Vous êtes maintenant inscrit à la formation. Vous recevrez un courriel de confirmation d'inscription de la part de la CNESST.

Inscription

Membres d'un comité de santé et de sécurité - secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux [CSS-SE]

Code de la formation : CNESST-SST_CSS-SE

En Virtuel

Confirmation d'inscription

🎉 Félicitations! Nous confirmons votre inscription à la formation Membres d'un comité de santé et de sécurité - secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux [CSS-SE].

Accéder aux détails de mon inscription →